



POISSY

Assemblées

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt-six septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le 20 septembre 2016, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Karl OLIVE, Maire.

PRESENTS : M. BERÇOT Mme DOS SANTOS M. MONNIER Mme EL MASAOUDI M. MEUNIER Mme de VAUCOULEURS M. NICOT Mme MESSMER M. BLOCH Mme XOLIN M. PROST Mme GRIMAUD Mme CONTE M. DUPART Mme SMAANI M. DJEYARAMANE M. ROGER M. LETELLIER Mme LEFEBVRE Mme HUBERT M. MOULINET Mme MAIRET Mme GRAPPE M. DE JESUS PEDRO M. VACQUIER (à partir de la délibération n°8) Mme EMONET-VILLAIN Mme BELVAUDE M. POCHAT Mme DRAY-BAZERQUE Mme KOFFI Mme VINAY M. ALLAOUCHICHE Mme LOQUE M. LEGRAND (à partir de la délibération n°5 et de nouveau absent à partir de la délibération n°26) M. FALZON Mme POTHIER.

POUVOIRS : M. PRADOUX à Mme DRAY-BAZERQUE M. SHEEHAN à Mme VINAY.

SECRETAIRE : Mme XOLIN.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf.

- :- :- :-

DIRECTION GENERALE

1) DESIGNATION DE NOUVEAUX REFERENTS DANS LES QUARTIERS.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

2) SIGNATURE D'UNE CONVENTION COMMUNALE DE COORDINATION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DES FORCES DE SECURITE DE L'ETAT.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

FINANCES

3) PRECISION DE L’AFFECTATION DE LA SUBVENTION AUX PERIODES COMPTABLES, ACCORDEE PAR LA VILLE DE POISSY A L’ASSOCIATION AMICALE SPORTIVE DE POISSY FOOTBALL.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins une abstention.

4) BUDGET PRINCIPAL 2016 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L’ASSOCIATION JUDO JU-JITSU DE POISSY.

Délibération retirée de l’ordre du jour.

5) PORTER A CONNAISSANCE D’UN DON DE LA FONDATION D’ENTREPRISE PSA D’UN VEHICULE A L’UNITE LOCALE DE POISSY DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE POUR LE PROJET MUNICIPAL « TRANSPORT INDIVIDUEL ACCOMPAGNE A POISSY ».

Délibération sans vote.

6) DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION ILE DE FRANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE LA VIDEOPROTECTION, PHASE 3.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 6 abstentions.

7) DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION ILE DE FRANCE CONCERNANT LE TERRAIN MULTISPORTS.

Délibération adoptée à l’unanimité des présents.

8) DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION EN FAVEUR DES COLLECTIVITES TERRITORIALES TOUCHEES PAR DES EVENEMENTS CLIMATIQUES OU GEOLOGIQUES.

Délibération adoptée à l’unanimité des présents.

COMMERCE

9) COMMUNICATION DE LA LISTE DES ADRESSES DES BIENS IMMOBILIERS SUSCEPTIBLES D’ETRE CONCERNES PAR LA TAXE ANNUELLE SUR LES FRICHES COMMERCIALES SUR LA COMMUNE DE POISSY.

Délibération adoptée à l’unanimité des présents.

SERVICES TECHNIQUES

10) AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE POUR LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC. VALIDATION DE LA DEMANDE DE L'AGENDA AUPRES DU PREFET DU DEPARTEMENT DES YVELINES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

URBANISME

11) CESSION D'UN BIEN BATI, PROPRIETE DE LA VILLE DE POISSY, CONSTITUE D'UNE MAISON AVEC DEPENDANCE ET JARDIN CLOS, SISE 3 RUE DU TEMPLE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 6 abstentions.

12) CESSION PAR LA VILLE DE POISSY DE 34 M² BATIS, CADASTRES SECTION AT N° 918 P, IMBRIQUES DANS LA PROPRIETE SISE 131 RUE DU GENERAL DE GAULLE, AU PROFIT DE MONSIEUR BLOUIN QUI LOUERA LES LOCAUX LIBERES PAR SECURITEST POUR L'INSTALLATION D'UNE SUPERETTE A L'ENSEIGNE DE CARREFOUR CITY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

13) AVENANT 2 AU TRAITE DE CONCESSION D'AMENAGEMENT DE LA ZAC ROUGET DE LISLE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 2 abstentions.

14) SIGNATURE D'UNE CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA VILLE DE POISSY, GRAND PARIS AMENAGEMENT ET LA FONCIERE LOGEMENT, ET CONFIRMATION DU SOUTIEN DE LA VILLE A L'ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE, DANS LE PERIMETRE DE LA COUDRAIE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

MARCHES PUBLICS

15) DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DES MARCHES FORAINS D'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE DE POISSY - AVENANT 1.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

16) AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°8 RELATIF AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET MUNICIPALE DE LA VILLE DE POISSY.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 voix contre.

PETITE ENFANCE

17) ACTUALISATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU MULTI ACCUEIL BABILOU LES ALIZES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

ENFANCE

18) CONVENTION DE PARTENARIAT « COLLEGES NUMERIQUES ET INNOVATION PEDAGOGIQUE ».

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins une abstention et une voix contre.

JEUNESSE ET SPORTS

19) REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE D'INITIATION AUX SPORTS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

20) MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ATTRIBUTION DES BOURSES DU CAPE (CONTRAT POUR L'AUTONOMIE DES PISCIACAI ETUDIANTS).

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

VIE SOCIALE

21) SIGNATURE D'UNE CONVENTION PERMETTANT DE REALISER UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL PRESENTANT UN ETAT DES LIEUX ET DES PERSPECTIVES DE L'OFFRE DE SOINS AMBULATOIRES ET DES RECOURS AUX SOINS.

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins une non participation au vote.

VIE DES QUARTIERS

22) DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE, SIGNATURE D'UNE CONVENTION TRIPARTITE ENTRE L'AGENCE NATIONALE POUR LA COHESION SOCIALE (ACSE), L'ETAT ET LA VILLE POUR L'OCTROI DE DEUX POSTES D'ADULTE RELAIS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

INTERCOMMUNALITE

23) EXERCICE 2017 : COMMUNAUTE URBAINE GPS&O / COMMUNE DE POISSY : DEMANDE DE SUBVENTIONS : POUR LE SALON DE L'ETUDIANT ET DE L'APPRENTISSAGE, AINSI QUE LE SALON DE L'ALTERNANCE, DES JOBS D'ETE ET EMPLOIS ETUDIANTS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

24) EXERCICE 2016 : ADHESION ET CONTRIBUTION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES (SIVOM).

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

ASSEMBLEES

**25) DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE.
ABROGATION ET REMPLACEMENT DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES 11 AVRIL ET 19 MAI 2014.**

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 8 abstentions et 2 voix contre.

26) MAINTIEN D'UN ADJOINT DANS SES FONCTIONS.

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 29 voix contre et 4 non participation au vote.

27) MODIFICATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA SEMAP SAINT-LOUIS.

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 3 abstentions et 3 non participation au vote.

- :- :- :-

Le présent compte rendu est affiché le 29 septembre 2016.

**Le Maire,
Vice-président de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise,
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines,
Karl OLIVE**